Monsieur Danan, adjoint du quartier centre-ville

Bien que la presse ait diffusé l’information[[1]](#footnote-1), l’association Pau à vélo désire vous annoncer la construction et de la réalisation de la « rue aux enfants, rue pour tous » le 14 mai de 10 h à 19 h, rue Castetnau.

Membre du groupe d’appui régional des « rues aux enfants, rue pour tous » Nouvelle Aquitaine, l’association désire promouvoir la dynamique de ce concept. Ainsi, l’association œuvrera d’une part en accompagnant les futurs porteurs de projets dans la réalisation de leur objectif et d’autre part par l’accomplissement de ses propres rues aux enfants (RAE).

En effet, face au constat de l’exclusion des enfants et des jeunes de l’espace public dans le centre-ville de Pau, l’association œuvre quotidiennement pour :

- Une reconquête de l’espace public par un partage équilibré de tous les usagers,

- La promotion des modes actifs (vélo, marche, roller)

- L’encouragement de l’expression des usagers (habitants, commerçants, jeunes, adultes, personnes agées…) en ce qui concerne la gestion et le devenir de leur environnement quotidien.

Après plusieurs projets de RAE avortés en raison de l’épidémie de COVID, Pau à Vélo a décidé, avec l’accord de Monsieur le Maire, Mr Bayrou (réunion publique du 14 janvier) de réaliser sa prochaine Rue aux enfants rue Castetnau à Pau en espérant enfin être labellisée. (Report de l’appel à projet RAE 2020-2022)

Une rue aux enfants (RAE), selon l’association Rue de l’avenir, est :

*« Il s’agit d’une rue (ou d’une place…) fermée temporairement (certains jours et heures bien précises) à la circulation motorisée. Les enfants peuvent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité et toute tranquillité.*

*Organisé en collaboration avec différentes acteurs (collectivité, parents, associations…), c’est l’occasion pour les enfants, de découvrir leur environnement, la rue, la ville et de se confronter au réel, de s’affirmer, de grandir. La « rue pour tous » rappelle que la rue appartient aussi à ses habitants.*

*La rue réservée au jeu n’est pas (encore…) en France une disposition définie dans le code de la route ».*

En effet, fort de la réussite de la rue Carnot aux enfants en septembre 2019, dont le renouvellement avait été plébiscité par Monsieur le maire et à plus de 70 % par les lecteurs de la presse locale[[2]](#footnote-2), l’association Pau à vélo coconstruit avec les habitants/usagers enfants et adultes, **sa prochaine édition qui aura lieu rue Castetnau le 14 mai 2022 de 10 h à 19 h.** Aussi, le projet RAE s’inscrit au cœur de la manifestation « Mai à Vélo[[3]](#footnote-3) » qui se déroulera du 01 au 31 mai 2022.

Cette journée est organisée en direction d’un public familial avec comme idée directrice : se réapproprier l’espace public le temps d’une journée par la privatisation de la rue pour la rendre aux piétons et en faire un espace de jeux pour les enfants. (Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989[[4]](#footnote-4)).

Nous désirons, pour cette édition, que les habitants/usagers/commerçants de la rue et du quartier participent activement à l’élaboration du programme des animations de cette journée. L’association a réalisé une première réunion des futurs partenaires à l’EVS du centre-ville le 21 mars. Ainsi, nous avons pu développer du lien social avec des habitants du quartier qui vont diffuser l’information de l’évènement à leurs voisins. Une réunion « sur le terrain » est prévue le 6 avril à 18h au bar Les Frangines afin de rencontrer les habitants au plus près et de recueillir leurs propositions d’animations. Elles viendront en complément de celles décidées lors de la réunion du 21 mars à l’EVS.

Le projet concerne, la rue Castetnau, du carrefour Despourrins/Cassin à celui des rues Jean Réveil/Lespy. En raison d’une situation épidémique instable, à cette heure, nous limiterons la réalisation du projet à cette partie animée de la rue que nous désirons, à l’image de la rue Carnot, rendre piétonne, toute ou partie de la semaine (comme le samedi matin) ou journée.

Voie pénétrante vers les halles et le centre-ville, le début de la rue Castetnau est animé car riche de commerces avec très peu de stationnements. Les terrasses des bars côtoient les voies de circulation. Elle fait partie d’un secteur où se situe les halles, la médiathèque, des établissements scolaires de la maternelle au collège, des crèches, des commerces et des logements. Rue très passante, siège d’incivilités, peu adaptée aux usagers piétons, poussettes, personnes en situation de handicap et vélos (trottoirs étroits, chaussée déformée), partie intégrante d’un quartier peu attractif avec une vrai mixité sociale. Il existe une certaine détermination des habitants pour rendre vivant ce quartier, illustrée par la présence d’un ilot « développement durable » avec des composteurs et des « jardinières à plantations » gérées par ces derniers. Cet ilot de verdure se trouve au croisement des rues jean réveil/ St François d’assises et rue Lespy. Nous nous appuierons sur ce déterminisme pour faire évoluer le projet.

L’association Pau à Vélo désire vous convier en tant qu’élu du centre-ville d’une part à notre rencontre du 6 avril au Bar Les Frangines de 18 h à 19 h 30 avec les usagers pour partager autour de notre projet de la rue Castetnau et d’autres part à notre évènement « rue aux enfants rue pour tous », du 14 mai 2022.

En espérant avoir votre soutien dans la réalisation de ce projet, et dans sa pérennité,

Nous vous prions d’agréer, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées

Pour l’association Pau à Vélo

Sébastien Lamy

Véronique caignon

Référente Rue aux enfants, rue pour tous

1. https://www.larepubliquedespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/pau/pau-la-rue-castetnau-livree-une-journee-aux-enfants-10248854.php [↑](#footnote-ref-1)
2. Faut-il pérenniser l’opération « Rue aux enfants » ? Vous avez voté "oui" à 70 % ! Faut-il pérenniser l’opération « Rue aux enfants » ? Vous avez voté "oui" à 70 % ! - La République des Pyrénées.fr (larepubliquedespyrenees.fr) [↑](#footnote-ref-2)
3. https://www.ecologie.gouv.fr/mai-velo-mois-adopter-velo-vie/ https://villes-cyclables.org/agenda [↑](#footnote-ref-3)
4. https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant [↑](#footnote-ref-4)